

**Bédier-
Oudiné**

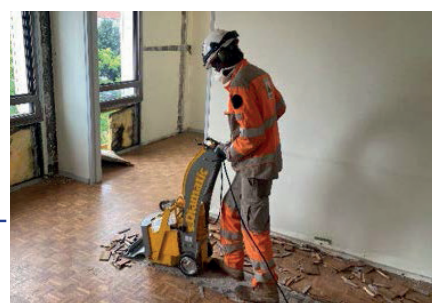
INFOS TRAVAUX

**Déconstruction de l'ancienne crèche, de
l'immeuble du 1-3 rue Eugène Oudiné et
d'une partie du parking de Paris Habitat**

Comme nous nous y étions engagés lors de la réunion publique du 7 juillet dernier, nous vous rappelons ici les procédés mis en place pour les déconstructions, ainsi que les mesures prises pour réduire les nuisances et le planning des travaux.

Préalables au réaménagement du quartier, les travaux de déconstruction commencent, dès ce mois de septembre. Réalisés par l'entreprise Tersen, ces travaux vont se dérouler, à chaque fois, selon le même procédé :

- **Précurage**, c'est à dire la dépose soignée des éléments identifiés comme réemployables sur des chantiers de construction parisiens ou franciliens (800 portes à récupérer, 300 radiateurs en fonte, 50 baignoires, près de 90 lavabos etc.).



- **Retrait des éléments amiantés** (conduits en fibrociment, colle de faïence...). Cette phase de travaux est réalisée à l'intérieur du bâtiment dans des zones hermétiquement fermées, confinées, et selon des procédures très strictes. Les fibres retirées sont enfermées dans des sacs étanches afin d'empêcher qu'elles se volatilisent. Le personnel intervenant sur le désamiantage est protégé par des combinaisons et des masques. Avant de sortir de la zone en cours de désamiantage, le personnel et les déchets transitent systématiquement par un sas de décontamination. Toutes les garanties de non propagation sont prises.

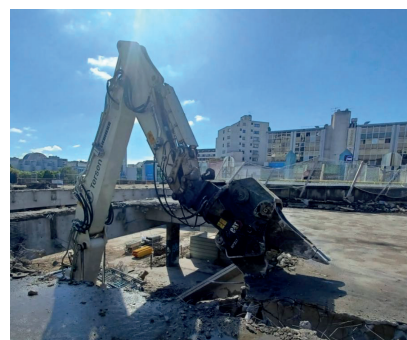


© photos Tersen

- Curage (démontage des cloisons, plâtrières, revêtements de sol, faux plafonds...) et tri des déchets (bois, métal, plastiques etc.) pour évacuation vers les filières de recyclage.

- Déconstruction des bâtiments avec un broyeur de béton. Cet outil permet de démolir la superstructure du bâtiment par émiettement. Il sera privilégié afin de permettre de limiter au strict nécessaire l'utilisation du BRH (Brise Roche Hydraulique), plus bruyant.

- Remblaiement des "vides" laissés par les ouvrages enterrés démolis (rebouchage des trous et terrassement du terrain).



© photos Tersen

Les mesures prises pour réduire les nuisances



© Tersen

Phase démolition : utilisation de pelles mécaniques équipées de brumiseurs et brumisateurs posés au sol pour l'abattage des poussières.

Utilisation limitée au strict nécessaire du Brise roche hydraulique.

Des capteurs de mesure du son seront installés. Les mesures seront consultables sur le site internet de la SEMAPA : www.semapa.fr
Par ailleurs, les chantiers sont clôturés et sous vidéosurveillance. Les camions accèderont au chantier et en ressortiront par la rue Oudiné. Les chantiers seront régulièrement nettoyés.

Une question ou un commentaire ? écrivez-nous à l'adresse : contact@semapa.fr

Planning prévisionnel des travaux

La crèche

Fin août : installation de chantier
28/08 au 15/09/26 : précurage
16/09 au 15/10/26 : désamiantage et curage
16/10 au 30/10/26 : démolition
03/11 au 10/11/26 : remblai, nivellement et fermeture du chantier

L'immeuble Oudiné

15/09 au 05/10/26 : précurage
06/10 au 01/12/26 : désamiantage
02/12/26 au 10/02/27 : curage
17/02 au 20/03/27 : démolition
19/03 au 01/04/27 : remblai et fermeture du chantier

Le parking

27/11 au 01/12/26 : installation chantier
02/12/26 au 15/01/27 : désamiantage
20/01 au 26/01/27 : démolition
27/01 au 10/02/27 : remblai et fermeture du chantier

Des travaux de la Direction de la Jeunesse et des Sports sont actuellement en cours.

Ils concernent la réalisation d'une nouvelle sortie de secours du gymnase Marcel Cerdan.